

**Des activités nature, même confinés !
Les défis nature !**



Défi n°1 : Réalise un sirop de jeunes pousses d'épicéa !

Tu vas réaliser ton sirop aujourd'hui mais par contre il te faudra de la patience. Tu pourras déguster ton sirop d'ici 3 à 4 semaines.

Recette de sirop de jeunes pousses d'épicéa

350g de jeunes pousses d'épicéa

350g de sucre

Bocal à conserves



- Cueillir 350g de jeunes pousses d'épicéa.
- Dans un bocal à conserves, placer une couche de bourgeons, une couche de sucre, une couche de bourgeons, alternativement, jusqu'à ce que le bocal soit rempli.
- Placer à la lumière en remuant régulièrement le bocal.
- Au bout de 3-4 semaines selon la température, les bourgeons ont donné leur suc.
- Filtrer, mettre en petites bouteilles au frais.

Un sirop qui se marie particulièrement bien avec des madeleines faites maison !

Défi : Tu peux m'envoyer des photos de ta préparation et l'évolution de ton sirop au fil de jours. Quand tu l'auras dégusté, dis moi comment tu l'as trouvé.

Envie d'autres recettes avec des plantes sauvages ? N'hésitez pas à visiter la page facebook du Bistrot du Parc du Morvan : <https://fr-fr.facebook.com/LeBistrotDuParcDuMorvan>



Défi n°2 : As-tu vu le perce-oreille?

Qui suis-je ?

Je fais partie d'une famille qui regroupe une vingtaine d'espèces en France et environ 1200 dans le monde. Mesurant 2 cm maximum, je suis un insecte facilement reconnaissable avec mes deux crochets caractéristiques (cerques) en forme de pince qui sont à l'extrémité de mon abdomen et avec mes deux longues antennes. Ces cerques permettent de distinguer les mâles des femelles : ils sont très courbés chez le mâle et quasiment droits chez la femelle.

Je cache 2 ailes bien repliées, pourtant je ne vole pratiquement pas. Je me plais dans l'obscurité et l'humidité, ce qui explique qu'en journée, on peut me trouver en soulevant un pot, une tuile, un morceau de bois, alors que la nuit, je chasse pour me nourrir.

Je mange une grande quantité de pucerons et de jeunes chenilles, je suis donc très utile au jardin

Défi : Alors, m'as-tu vu ? N'hésite pas à me prendre en photo ou me dessiner.

Défi n°3 : Construis un parapluie japonais !

A quoi cela sert-il ?

Le parapluie japonais sert à capturer les invertébrés qui vivent sur les branches des arbres et qui sont le plus souvent cachés à la vue par la végétation. Les espèces ciblées sont des chenilles, des punaises, des coléoptères, des perce-oreilles, des araignées etc.

Comment faire ?

Il te faut :

- Un carré de toile claire et unie de 66×66 cm. Un morceau découpé dans un vieux drap ou une vieille taie d'oreiller peut faire aussi l'affaire.
- Nécessaire de couture
- Tiges de bois (saule, noisetier, bambou...)
- Une vis papillon ou écrou et boulon
- Une scie
- Une perceuse

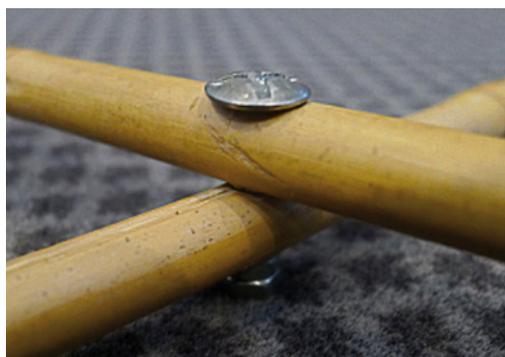
1. Découpe des carrés de toiles de 66 cm de côté et couds chaque sommet avec un triangle de toile.



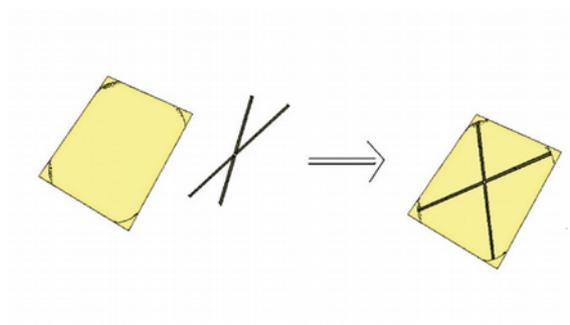
2. Découpe ensuite à la scie 2 tiges de bambous de 86cm de longueur. Ils te serviront d'armature

3. Fais un trou à la perceuse au milieu des deux tiges pour l'armature

4. Insère le boulon et l'écrou ou le papillon comme sur la photo.



Le parapluie japonais est prêt à être assemblé !

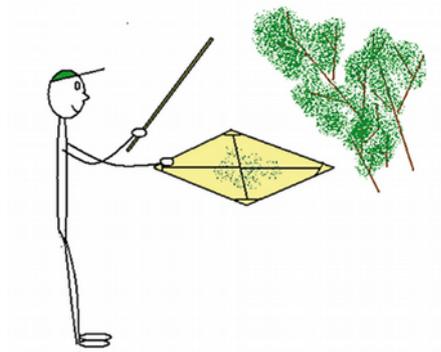


Dispose-le en dessous de branches d'arbres, d'arbustes ou contre de grandes fleurs ou grandes herbes, et tape assez fort les branches avec le bâton afin de faire tomber des insectes sur le tissu blanc.

Attention ! Manipule toujours les petits invertébrés que tu auras trouvé avec beaucoup de précaution pour ne pas leur faire de mal.

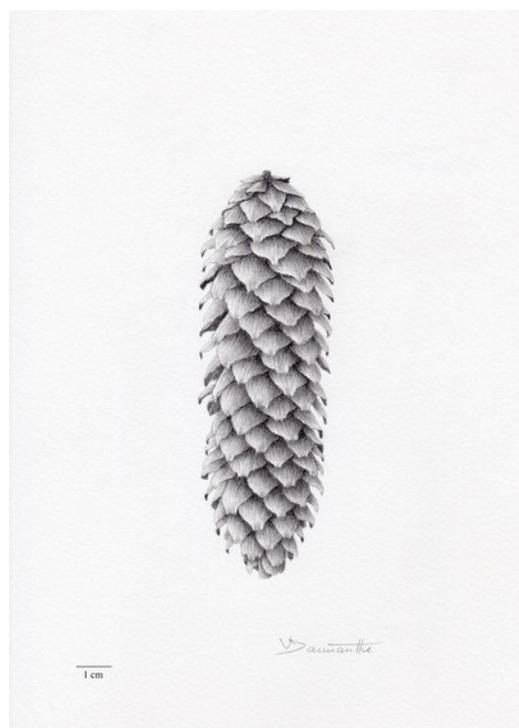
Pour t'aider à identifier les petits animaux que tu auras trouvé, tu peux utiliser une clé de détermination sur le site de Bourgogne-Franche-Comté Nature par exemple c'est ici : <https://tinyurl.com/yczhnkas>

Défi : N'hésite pas à prendre en photo ton parapluie japonais mais également les petits animaux que tu as observés et n'oublie pas de m'envoyer les photos !



N'oublie pas ! Pour noter les observations des animaux que tu as repérés et participer à l'inventaire de la nature, c'est par ici : <http://faune.bourgogne-nature.fr/>

A bientôt !



© Vanessa Damianthe